



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 31/2014

1ère assemblée générale du groupe spécial de l'UIC ATTI

(Accord sur les visites techniques d'échange des wagons fret)

(Paris, 12 juin 2014) Pour la première fois, le 11 Juin, plus de 30 entreprises ferroviaires Fret participant aux échanges de wagons, se sont réunies pour prendre part à la première assemblée générale du groupe spécial de l'UIC ATTI (« Agreement on Technical Transfer Inspection for exchange of freight wagons »).

Cette première rencontre a permis de désigner un comité exécutif de 7 entreprises ferroviaires et d'élire son président, Ing. Gerhard Bader, de Rail Cargo Group.

Pour améliorer et fluidifier les échanges de matériel remorqué Fret, ces entreprises ferroviaires se sont engagées sur des principes et règles communes de planification, de qualité et de sécurité pour des trains désignés à l'avance. C'est la raison d'être de l'accord ATTI. L'interopérabilité est donc confortée par une visite technique d'échange concertée.

Un changement d'échelle grâce à l'UIC

Jusqu'à présent, différents accords de visite technique d'échange ont été appliqués entre certains membres. Grâce au service fourni par l'UIC, plus de 30 entreprises ferroviaires vont travailler sur des principes communs, pour garantir un même niveau de sécurité des trains de fret.

L'UIC, dans le souci de faciliter les échanges et l'interopérabilité, va apporter son assistance administrative et ses services pour permettre le suivi des indispensables indicateurs de qualité, la gestion de l'accord ATTI et l'animation du groupe spécial.

Comment participer et adhérer

Les conditions à remplir pour participer activement à ce groupe sont, pour toute entreprise ferroviaire titulaire d'un certificat de sécurité et signataire du CUU (Contrat Uniforme d'Utilisation régissant les droits et obligations entre entreprises ferroviaires et détenteurs de wagon), d'avoir un service de visite technique de wagons et un système de suivi qualité dans l'entreprise.

Le groupe spécial est ouvert à toute entreprise répondant aux conditions ci-dessus, qu'elle soit membre de l'UIC ou non. Plusieurs entreprises ferroviaires ont déjà fait part de leur intention d'adhérer à ce groupe à court terme.

CONTACT

Département Fret de l'UIC : fret@uic.org

ATTI : atti@uic.org